



ORDRE DU JOUR
COMITÉ SYNDICAL
MERCREDI 5 AVRIL 2023

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DES COMITES SYNDICAUX DES 8 FEVRIER ET 15 FEVRIER 2023.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (LISTE ANNEXEE AU PRESENT ORDRE DU JOUR).

1 – DESIGNATIONS

1.1-Désignation d'un membre de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L.).

1.2 - Point d'information : remplacement d'un membre au sein des commissions : Commission Climat Air-Energie (Claire) - Commission Accessibilité et Commission D'accessibilité Réseau Urbain Tisséo (CARUT).

2- 3ème LIGNE DE MÉTRO –LIGNE AÉROPORT EXPRESS – CONNEXION LIGNE B

2.1– MARCHES – CONVENTIONS

2.1.1 - 3ème Ligne de Métro – PEM P+R – LABEGE LA CADENE – Marché M3 2022 15643 M - Maîtrise d'œuvre pour la conception et le suivi de la réalisation du pôle d'échanges multimodal Labège La Cadène.

2.1.2 - 3ème Ligne de Métro : Autorisation de signer le marché n° M3 2022 00137 M – Garage Atelier des Daturas (GAD) – « Travaux de démolition des bâtiments appartenant à la Direction des Jardins et Espaces Verts (DJEV), démolition des ouvrages extérieurs et nettoyage du site du futur site du Garage Atelier de la 3ème ligne du métro de Toulouse » avec l'entreprise CASSIN.

2.1.3 - 3ème Ligne de Métro-Connexion ligne B : missions de fourniture, installation et maintenance d'un système de contrôle d'accès et vidéoprotection des chantiers - Autorisation de signer l'accord cadre avec le groupement SAGES RAIL.

2.1.4 - 3ème Ligne de Métro : Marché M3 2022 15859 M - missions de fourniture, installation et maintenance d'un système de contrôle d'accès et vidéoprotection des chantiers - Autorisation de signer le marché subséquent avec le groupement SAGES RAIL.

2.1.5 - 3ème Ligne de Métro-Connexion ligne B : surveillance, droits d'accès et gardiennage des emprises de chantier – Autorisation de signer l'accord cadre avec AB2S.

2.1.6 - 3ème Ligne de Métro : Marché M3 2022 15860 M : Surveillance, droits d'accès et gardiennage des emprises de chantier - Autorisation de signer le marché subséquent avec l'entreprise AB2S.

- 2.1.7** – 3ème ligne de métro - Marché n° M3 2022 000227 M « Surveillance environnementale de chantier de la 3^{ème} ligne de métro de Toulouse : monitoring acoustique et poussières » à conclure avec Sixense Engineering - Autorisation de signer le marché
- 2.1.8** – 3ème Ligne de Métro - Marché n° M3 2022 000228 M « Surveillance environnementale de chantier de la 3^e ligne de métro de Toulouse : puits et sources » à conclure avec l'entreprise ICEA - Autorisation de signer le marché
- 2.1.9** - 3ème Ligne de Métro - Marché n° M3 2022 00231 M « expertise arboricole de chantier » à conclure avec FORESTY CLUB DE FRANCE - Autorisation de signer le marché.
- 2.1.10** - 3ème Ligne de Métro - Marché n° M3 2022 00230 M « AMO Haute Qualité Environnementale » à conclure avec SYOLA/TERAO - Autorisation de signer le marché.
- 2.1.11** - 3ème Ligne de Métro - Marché n° M3 2022 00229 M « AMO Gestion des déblais » à conclure avec le groupement TRACES ingénierie environnement /TRACES Digital Processing - Autorisation de signer le marché.
- 2.1.12** - 3ème Ligne de Métro - Connexion Ligne B – Maisons du métro : hôtes.esses pour accueil, animation et gestion des sites - Autorisation de signer l'accord cadre avec l'entreprise CITY ONE.
- 2.1.13** - 3ème Ligne de Métro : hôtes.esses pour accueil, animation et gestion des sites - marché – n° M3 2022 00129 - Autorisation de signer le marché subséquent avec l'entreprise CITY ONE.
- 2.1.14** - Connexion Ligne B - Marché CLB 2022 15260 M - Missions de Contrôles Extérieurs Topographiques – Autorisation de signer le marché subséquent avec le groupement GEOFIT / GEXIA.
- 2.1.15** - 3ème Ligne de Métro : Secteur SUD EST - Marché M3 2022 15256 M - Missions de Contrôles Extérieurs Déblais et Environnement – Autorisation de signer le marché subséquent avec l'entreprise SOCOTEC ENVIRONNEMENT.
- 2.1.16** - 3ème Ligne de Métro - Secteur SUD EST - Marché M3 2022 15250 M - Missions de Contrôles Extérieurs Topographiques – Autorisation de signer le marché subséquent avec le groupement GEOFIT / GEXIA.
- 2.1.17** - 3ème Ligne de Métro - Secteur NORD OUEST - Marché M3 2022 15248 M - Missions de Contrôles Extérieurs Topographiques – Autorisation de signer le marché subséquent avec le groupement GEOFIT / GEXIA.
- 2.1.18** - 3ème Ligne de Métro : Autorisation de signer le marché M 2022 00235 M – Matériauthèque avec l'entreprise THOMAS & DANIZAN.
- 2.1.19** - 3ème Ligne de Métro : Marché n° M3 2022 15592 M – Assurance Construction - Lot 1 Responsabilité Civile du Maître d'Ouvrage – Autorisation de signer le marché avec le groupement SAVADEN/CHUBB/SCOR.
- 2.1.20** - 3ème Ligne de Métro : Avenant n°1 au marché n°M3 2022 15325 M – « Travaux de génie civil de l'issue de secours provisoire de la station François Verdier – Ligne B » : Autorisation de signer l'avenant avec l'entreprise NGE Génie Civil.

2.1.21 - 3ème Ligne de Métro : Avenant n°1 au marché n°M3 2022 15326 M – « Travaux de second œuvre de l'issue de secours provisoire de la station François Verdier – Ligne B » : Autorisation de signer l'avenant avec l'entreprise NGE Génie Civil.

2.1.22 - 3ème Ligne de Métro : Avenant n°1 au marché n°M3 2022 15444 M – « Maisons de la 3ème ligne de Métro et de la Connexion Ligne B, Marché de travaux de la maison du métro de François Verdier » : Autorisation de signer l'avenant avec l'entreprise COUGNAUD. *(Point retiré)*.

2.1.23 - 3ème Ligne de Métro – Ligne Aéroport Express : Contrat de prestation n° M3 2022 16056 CN entre SNCF Réseau et TISSEO Ingénierie relatif au suivi des études de projet et à l'accompagnement de la phase réalisation.

2.1.24 - 3ème Ligne de Métro : Convention cadre Tisséo Ingénierie / Tisséo Voyageurs / Tisséo Collectivités concernant les travaux des opérations sous mandat 3ème ligne de Métro et Ligne Aéroport Express en interface avec l'exploitation des lignes A et B du métro, du P+R La Vache et du tramway.

2.1.25 - Connexion Ligne B - Convention n° CLB 2023 00411 CN avec ASF relative à la réalisation des travaux de construction du projet CLB en interface avec A61/A620 et la convention n° CLB 2022 15585 CN avec ASF pour l'occupation d'une partie du Domaine Public Autoroutier Concedé.

2.1.26 - Ligne Aéroport Express : Maintien de l'intégrité des réseaux et raccordements des ouvrages – Convention n° LAE 2021 14637 CN conclue avec la société ENEDIS : Autorisation de signer la convention.

2.1.27 – 3ème Ligne de métro : Secteur NORD-OUEST - Marché M3 2022 15254 M – Contrôles Extérieurs Déblais et Environnement » - Autorisation de signer le marché avec APAVE EXPLOITATION FRANCE

2.1.28 – 3ème Ligne de métro : Secteur CENTRE – Marché M3 2022 15255 M – Contrôles Extérieurs Déblais et Environnement - Autorisation de signer le marché avec APAVE EXPLOITATION FRANCE

2.2– FONCIER

2.2.1 - 3ème ligne de métro – Ligne Aéroport Express : bulletin indemnitaire M3 AM14-00014 : Paiement loyer jusqu'à la signature de l'acte de vente définitif – SCI PORTET.

2.2.2 - 3ème ligne de métro : Indemnisation d'indemnités de licenciement et des préjudices résiduels associés au dossier n° AM001 / 00075 / 00001.

2.2.3 - 3ème ligne de métro : délibération rectificative – surface volume occupation - Dossier n° AAM13/00746.

2.2.4 - 3ème ligne de métro : délibération rectificative – surface volume occupation – Dossier n° AAM14/00019.

2.2.5 -3ème ligne de métro : surface volume occupation - AAM13 parcelle 834 AM 198.

2.2.6 - 3ème ligne de métro : surface volume occupation – Dossier n° AAM13/00755.

2.2.7 - 3ème ligne de métro : surface volume occupation – Dossier n° AAM13/00755.

2.2.8 - 3ème ligne de métro : surface volume occupation – Dossier n° AAM14/00025.

- 2.2.9** - 3ème ligne de métro : surface volume occupation – Dossier n° AAM14/00027.
- 2.2.10** - 3ème ligne de métro : surface volume occupation – Dossier n° AAM14/00028.
- 2.2.11** - 3ème ligne de métro : convention d'occupation temporaire - parcelle cadastrée BE 53 à Labège.
- 2.2.12** - 3ème ligne de métro : surface volume occupation – Dossier n° AAM13/00688.
- 2.2.13** - 3ème ligne de métro : Convention de reconstitution de fonctionnalités – dossier n° 00005/00024.
- 2.2.14** - 3ème ligne de métro : Convention de reconstitution de fonctionnalités – dossier n° 00005/00022 et 00005/00015.
- 2.2.15** - 3ème ligne de métro : Convention de reconstitution de fonctionnalités – dossier n° 00005/00013.
- 2.2.16** - Connexion Ligne B : Avenant Convention d'occupation temporaire pour travaux de reconstitution de fonctionnalités - parcelle cadastrée AL 38 – Les copropriétaires de la parcelle AL 38.
- 2.2.17** - 3ème ligne de métro : avenant à la convention d'occupation temporaire n° AAM13/00067/00001.
- 2.2.18** - 3ème ligne de métro : occupation temporaire travaux n° AAM01 / 00007.
- 2.2.19** - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS – Acquisition dossier n° AAM13 / 00079.
- 2.2.20** - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS – Acquisition dossier n° AAM13 / 00124.
- 2.2.21** - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS – Acquisition dossier n° AAM13 / 00664.
- 2.2.22** - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS – Acquisition dossier n° AAM13 / 00743.
- 2.2.23** - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS – Acquisition dossier n° AAM13 / 00007.
- 2.2.24** - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS – Acquisition dossier n° AAM13 / 00147.
- 2.2.25** - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS – Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM13 / 00574.

3- PLANIFICATION ET ECO-MOBILITÉS

- 3.1** - Autopartage : Révision de la stratégie d'accueil des opérateurs d'autopartage sur le ressort territorial.
- 3.2** - Autopartage : Révision des critères de délivrance du label autopartage.

3.3 - Plan de mobilité employeur : Convention de partenariat n° 2023-1009 avec ATOS – Autorisation de signer la convention.

3.4 - Plan de mobilité employeur : Convention de partenariat n° 2023-1010 avec EXPERIS France – Autorisation de signer la convention.

3.5 - Plan de mobilité employeur : Convention de partenariat N° 2023-1011 avec Pierre Passion – Autorisation de signer la convention.

3.6 - Trophées Ecomobilité : Edition 2023.

3.7 - Cohérence urbanisme – mobilités : avis sur le projet de transfert des eaux usées de Portet sur Garonne vers Cugnaux mené par le Syndicat à vocation multiple Saurdrune-Ariège-Garonne.

4 – ETUDES ET PROSPECTIVES

4.1 - Accord-cadre M2022-0165 - Mission d'assistance à la personne publique pour la réalisation d'études générales portant sur la mobilité métropolitaine et le développement des réseaux de transports de l'agglomération toulousaine - à conclure avec le groupement INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE/ SYSTRA FRANCE - Autorisation de signer l'accord-cadre.

5 - GESTION DU PATRIMOINE

5.1 - SYSTEMES – Accord Cadre n° M 2022-0142 - Fourniture, exploitation et maintenance du système d'écoconduite et de télédiagnostic des bus Tisséo à conclure avec l'entreprise ACTIA - Autorisation de signer l'accord cadre.

5.2 - Marché M2022-041 - Prestations de réparation des supports de frotteur des cadres de guidage des rames VAL208NG/NG2- à conclure avec la société SIEMENS BROETJE AUTOMATION - Autorisation de signer le marché.

5.3 - Marché M2022-001 - Fourniture de rames de tramway et prestations associées pour les agglomérations de Brest, Besançon et Toulouse - à conclure avec la société ALSTOM TRANSPORT SA - Autorisation de signer le marché.

5.4 - Marché M2022-0198 - Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le pilotage technique et contractuel du marché de fourniture de rames de tramway et de prestations associées pour les agglomérations de Brest, Besançon et Toulouse - à conclure avec l'entreprise TRANSAMO- Autorisation de signer le marché.

5.5 - Marché M2022-0219 - Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la rénovation des rames de métro VAL 208 AG de l'agglomération toulousaine - à conclure avec le groupement SETEC ITS/CLOIX MENDES GIL - Autorisation de signer le marché.

5.6 - SYSTEMES - Fourniture et mise en œuvre de matériels et de logiciels pour le système de contrôle d'accès et anti-intrusion de Tisséo - Convention n°2023-1017 constitutive d'un groupement de commandes entre Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs - Autorisation de signer la convention

5.7 - Point d'information : présentation de la feuille de route des projets du domaine BUS (matériel roulant et sites) horizon 2030 (point retiré)

6 – RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

6.1 - Autorisation de signature d'une convention pour la participation à l'expérimentation du module de GPEEC sur l'application Données sociales du Centre de gestion 31.

6.2 - Poste de Chef ou cheffe de projets adjoint (e) patrimoine matériel roulant et systèmes guidés - Direction Générale Adjointe Patrimoine et Investissements – Création d'un emploi permanent et Procédure de recrutement. Cadre d'emplois des techniciens et ingénieurs territoriaux.

6.3 - Poste de Chef ou cheffe de projets patrimoine bâtiments et infrastructures – Direction Générale Adjointe Patrimoine et Investissements – Procédure de recrutement. Cadre d'emplois des techniciens et des ingénieurs territoriaux.

6.4 - Poste de directeur adjoint ou directrice adjointe au sein de la Direction de l'Attractivité, en charge des partenariats internes / externes et de la valorisation des services – Création de poste et Procédure de recrutement. Cadre d'emplois des attachés territoriaux.

6.5 - Poste de Chef ou cheffe de projets Mobilités Actives Innovation et intermodalité – Direction Générale Adjointe Patrimoine et Investissements – Procédure de recrutement. Cadre d'emplois des techniciens et des ingénieurs territoriaux.

6.6 - Poste de Juriste Commande Publique – Direction Générale Adjointe Mobilités et Ressources – Procédure de recrutement. Cadre d'emplois des Attachés territoriaux.

6.7 - Poste de Chargé ou Chargée d'études Urbanisme– Direction Générale Adjointe Mobilités et Ressources – Complément à la délibération D.2020.05.10.4 - Procédure de recrutement. Cadre d'emplois des Attachés, Rédacteurs et techniciens territoriaux.

7 - AFFAIRES JURIDIQUES ET FINANCIÈRES

7.1 - Budget Primitif 2023 du SMTC

7.2 - Subvention à l'Association d'Entraide et d'Action Sociale du SMTC pour l'année 2023.

7.3 - Contribution supplémentaire versée par le SICOVAL à Tisséo Collectivités pour l'année 2023.

7.4 – Convention de financement n° 2023-1008 relative à la réalisation de la ligne Express Muret – Toulouse Basso-Cambo, avec l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFIT France).

7.5 - Convention de servitude n°2023-1013 entre Tisséo-Collectivités et ENEDIS sur la commune de Ramonville-Saint-Agne - Approbation et autorisation de signer la convention.

7.6 - Convention de servitude n°2023-1014 entre Tisséo-Collectivités et ENEDIS sur la commune de Blagnac - Approbation et autorisation de signer la convention.

7.7 - Convention de servitude n°2023-1015 entre Tisséo-Collectivités et ENEDIS-raccordement Garage Eutrope sur la commune de Cugnaux - Approbation et autorisation de signer la convention.

7.8 - Cession au profit de Toulouse Métropole de parcelles de Tisséo-Collectivités pour les besoins de la ZAC Guillaumet.

7.9 - Adhésion au réseau « AGIR ».

8 – COMMUNICATION

8.1 - Convention de partenariat entre Tisséo Collectivités et l'association le Printemps de Septembre : Approbation et autorisation de signer la convention n° C 2023-1007.

8.2 - Convention de partenariat entre Tisséo Collectivités, Tisséo Voyageurs et l'association « Design Art City » pour la création de l'évènement culturel « Ascenseur social » – Approbation et autorisation de signer l'avenant 1 à la convention n° 2022-1057.

8.3 - Convention de partenariat entre Tisséo Collectivités et l'association À CÔTÉ, organisatrice du Festival International du Film Grolandais de Toulouse - Approbation et autorisation de signer la convention n° 2023-1012.

8.4 - Convention de partenariat entre Tisséo Collectivités et la SPL du Métronum dans le cadre du Festival Rio Loco – Approbation et autorisation de signer la convention n° 2023-1016.